

Appel à projets de modules de formation à et par la recherche de niveau Master 1 ou 2

Pourquoi un appel à projets ?

Depuis 2020, l'UGE et ses partenaires (CNRS, UPEC, École des Ponts) bénéficient dans le cadre du programme France 2030 d'un financement opéré par l'ANR (environ neuf millions d'euros sur neuf ans) pour promouvoir la formation à et par la recherche. Une Graduate School coordonne les dispositifs développés à cette fin et chapeaute en particulier quatre Graduate Programs ([Bézout](#), [CODS](#), [DIGIS](#), [Futurs urbains](#)).

L'avis favorable du jury international de décembre 2025 permet, d'une part, de pérenniser les Graduate Programs et offre, d'autre part, l'opportunité de développer l'offre de formation à et par la recherche de l'établissement et ses partenaires. Ainsi, la Graduate School ambitionne de créer d'autres Graduate Programs, et de financer par ailleurs d'autres dispositifs de formation à et par la recherche, selon des modalités souples, qui seraient dispensés entre 2026 et 2029. Ce dernier objectif est l'objet de cet appel à projets.

Quels sont les objectifs de cet appel ?

La formation à et par la recherche est désormais une obligation à l'échelle nationale pour les formations de niveau Master. L'établissement Gustave Eiffel et ses partenaires utilisent notamment les financements de la Graduate School pour renforcer les liens formation-recherche mais aussi pour développer l'attractivité du doctorat et des parcours adossés sur la recherche, en formant à et par la recherche des étudiant·es dès le niveau Master.

L'enjeu est triple :

- Accompagner et préparer des étudiant·es de niveau Master vers le doctorat pour optimiser leurs candidatures aux allocations et autres financements de thèse et les préparer au mieux à leur parcours doctoral ; au-delà des trajectoires académiques, montrer l'intérêt de la formation à et par la recherche en termes de professionnalisation via la mobilisation des étudiants et étudiantes intéressé·es dans des projets et programmes de recherche partenariaux ;
- Soutenir la mobilité entrante et sortante des étudiants et étudiantes de niveau Master intéressé·es par la poursuite en doctorat ;
- Permettre aux composantes de recherche de l'établissement et de ses partenaires de renforcer leur contribution à la formation à et par la recherche et d'attirer des candidat·es pertinent·es sur des projets et programmes de recherche.

Les domaines de recherche éligibles sont ceux des axes de recherche de l'établissement et ses partenaires (<https://www.univ-gustave-eiffel.fr/la-recherche/thematiques-et-organisation/axes-de-recherche-et-dexpertise>), en particulier ce qui concerne au sens large la signature « Transformer la vie et les villes ».

À qui sont destinés ces modules ?

Les modules de formation à et par la recherche sont destinés à des étudiant·es de Master 1 ou de Master 2 de l'ensemble des mentions et parcours de master/d'ingénieur·es/d'architectes de l'UGE ou des formations co-accréditées par l'UGE et ses partenaires (exemple : les formations dispensées à l'EUP, communes à UGE, à l'UPEC et, pour certaines, à l'École des Ponts).

La finalité de ces modules est non seulement de favoriser le passage des étudiant·es de master vers le doctorat, mais aussi de former à la recherche des étudiant·es qui seront confronté·es dans leur vie professionnelle à l'analyse de sujets complexes. La formation à et par la recherche est ici considérée comme utile à toute trajectoire professionnelle post-master.

Des dispositifs peuvent également être proposés pour les doctorant·es ; l'appel à projets permet alors de prendre en charge des écoles d'été ou des journées d'études, portées par des étudiant·es d'UGE et partenaires.

Qu'entend-t-on par « modules de formation à et par la recherche » ?

Selon les disciplines, les mentions ou les parcours de niveau Master (ou ingénieur ou architecte), les besoins de formation à la recherche sont différents. Certains parcours ont besoin de modules de type méthodologique (traitement de données, cartographie, etc.). D'autres ont besoin d'illustrer la réalité et la diversité des pratiques de recherche en associant les étudiant·es à des projets (recherche fondamentale, recherche-action, recherche-crédation, etc.), y compris à l'international. Ces projets peuvent prendre la forme de stages recherche. D'autres, enfin, peuvent souhaiter donner aux étudiant·es les éléments d'ouverture disciplinaire permettant de problématiser un sujet.

Ces besoins peuvent ainsi donner lieu à des formes variées de dispositifs de formation à et par la recherche dont des exemples sont fournis ci-dessous :

- Expérimentation de recherche mobilisant nos équipements scientifiques (dans un format compatible avec une unité d'enseignement (UE), par exemple, 24 HETD) ;
- Cours bi ou pluri-disciplines (dans un format compatible avec une UE, par exemple, 24 HETD) ;

-
- Séminaires de recherche pluridisciplinaires associant des collègues de l'ensemble des campus, des doctorants et doctorantes de l'établissement, ses partenaires ou externes, des professeurs invités. Le format souhaitable est là encore semestriel, par exemple sous la forme de 24 heures de présence à répartir sur 8 à 12 séances ;
 - Ateliers de recherche qui sont des dispositifs d'accompagnement collectif des mémoires de recherche de niveau Master, de préférence dans une logique pluridisciplinaire. Un atelier de recherche vise à faire travailler les étudiants et étudiantes sur les fondamentaux d'une recherche : sélection et mise en débat de la bibliographie, constitution des corpus ou terrains, précision de la méthodologie, problématisation, discussions régulières sur la méthodologie mise en œuvre, rédaction scientifique, diffusion des résultats. L'atelier peut avoir un sujet de recherche commun à l'ensemble des stagiaires ;
 - Écoles d'été ou journées d'études doctorales ;
 - Stages accueillis et tutorés dans les unités de recherche.

Ces modules peuvent représenter quelques heures ou bien s'inscrire dans un format compatible avec une UE (par exemple, un séminaire de recherche de 24 h sur un semestre ou un atelier de recherche accueillant des stagiaires de 50-70 heures).

Ces modules de formation peuvent être considérés comme des UE (exemple de stage de recherche) dans les maquettes de formation qui ont une UE Stage (sous réserve de validation par le ou la responsable de formation). Pour les cas où les dispositifs proposés ne donnent pas lieu à une UE, ils seront considérés comme des suppléments au diplôme, validés par la Graduate School qui établira la liste précise des modules validés en lien avec les responsables de formation.

Dans les exemples cités ci-dessus, l'éligibilité des candidatures au financement est conditionnée par leur ancrage dans une logique de formation à et par la recherche.

Nature des dépenses éligibles

Les budgets de la Graduate School permettent de financer :

- Des stages de recherche dans les laboratoires UGE (tous campus confondus) ou communs à UGE et d'autres établissements mais uniquement pour des étudiant-es suivant des formations UGE ou co-accréditées. La durée des stages peut varier de 2 à 6 mois. La Graduate School prend en charge les gratifications des étudiant-es ;
- Des heures de cours (aux taux horaires de l'Université Gustave Eiffel) ou de séminaires (36 HETD pour un séminaire semestrialisé de 24 heures par exemple) ;
- Des heures d'encadrement ou de tutorat d'atelier de recherche (50 à 70 HETD pour un atelier semestriel). Les encadrant-es peuvent être des chercheurs-ses ou enseignants-es-chercheurs-ses UGE, UPEC, École des Ponts, CNRS, mais aussi des vacataires externes ;
- Les frais de bouche et de transports engendrés par l'organisation d'écoles d'été ou de journées d'études (co)-organisés par et pour des doctorant-es d'UGE et ses partenaires (UPEC, École des Ponts, CNRS) dont une partie au moins sera ouverte aux étudiant-es de master ;
- Des missions de chercheurs-ses des campus non franciliens participant à des modules de formation à la Cité Descartes ;
- Des frais collectifs engendrés dans le cadre d'ateliers ou terrains de recherche nécessitant une mobilité, soit à l'échelle des différents campus de l'établissement, soit sur un terrain national, soit sur un terrain international, dans le cadre juridique des universités cependant, qui ne permet pas d'établir des ordres de mission individuels pour les étudiants de niveau Master.

Qui peut répondre à l'Appel à Projets ?

Au-delà de l'objectif prioritaire de formation à et par la recherche, en vue de l'accompagnement notamment vers le doctorat, l'objectif structurant de cet AAP est de favoriser les liens entre composantes de formation et unités de recherche à l'échelle de l'établissement et de ses partenaires. En conséquence, peuvent répondre à cet appel :

- Les collègues de l'ensemble des composantes de formation, des mentions et des parcours de master et de l'ensemble des unités de recherche de l'ensemble des campus ;
- Les autres collectifs de recherche (projets de recherche, groupe d'animation scientifique, etc.) portés par l'établissement et ses partenaires ;
- Des collectifs de doctorant-es constitués sur des bases disciplinaires ou pluridisciplinaires.

Les formations déjà associées aux quatre Graduate Programs actuels (Bézout, CODS, DIGIS et Futurs urbains) ne sont pas éligibles à cet AAP. En revanche, les unités de recherche partenaires de ces quatre GP peuvent déposer des propositions sur un autre périmètre.

Quelles sont les modalités et le calendrier de réponse ?

L'objectif de formation à et par la recherche étant considéré comme prioritaire par la présidence de l'Université, nous envisageons de laisser le temps aux chercheur·ses et aux enseignant·es-chercheur·es de se concerter pour la réponse, attendue pour le **15 septembre 2026** pour ce premier AAP avec ouverture des crédits pour l'année universitaire en cours (dépenses entre février 2027 et septembre 2027). En fonction du nombre de réponses reçues, un second appel pour le second semestre 2027 pourra être proposé.

La fiche de candidature jointe à l'appel à projets est à envoyer remplie par mail aux chargé·es administratif·ves de la Graduate School : inta.golubeva@univ-eiffel.fr et paul.lesieur@univ-eiffel.fr.

Entre juin et juillet 2026, plusieurs webinaires de présentation seront proposés. L'équipe de la Graduate School pourra également assister les formations ou unités de recherche intéressées par le dépôt des candidatures à cet appel à projets.

Modalités d'évaluation

Les dossiers seront évalués par les responsables scientifiques des Graduate Programs et la direction de la Graduate School entre le 15 et le 30 septembre 2026.

Liens et contacts utiles

<https://graduate-school.univ-gustave-eiffel.fr/>

Contacts :

Inta Golubeva : inta.golubeva@univ-eiffel.fr

Paul Lesieur : paul.lesieur@univ-eiffel.fr

Loïc Vadelorge : loic.vadelorge@univ-eiffel.fr